

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AS1345

présenté par

Mme Janvier, M. Bouyx, M. Matras, Mme Piron, M. Blanchet, M. Sorre, M. Baichère,
M. Cazenove, M. Perea, Mme Romeiro Dias, M. Touraine, Mme Sarles et M. Buchou

ARTICLE 12

Après l'alinéa 14, insérer l'alinéa suivant :

« 7° (*nouveau*) Les éléments relatifs à son accompagnement social et médico-social. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le parcours social et médico-social fait partie intégrante des parcours de santé visés par cette disposition. Aussi, il est nécessaire d'ouvrir la possibilité de disposer au sein de l'espace numérique en santé d'une rubrique liée à son accompagnement social et médico-social. A titre illustratif, il serait possible d'y verser le Dossier de Liaison d'Urgence.

Cette proposition favorise le décroisement du secteur de la santé, du social et du médico-social.